



## Le Béton non Durci

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Le Béton non Durci
<b>Autres moyens d'identification</b>	Aucun
<b>Famille du produit</b>	les sels de calcium
<b>Usage recommandé</b>	Versé dans les formes pour former les murs et les planchers de béton.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
<b>Numéro de la FDS</b>	023

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Corrosion cutanée - catégorie 1A; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Cancérogénicité - catégorie 1A; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :  
Danger

#### Mention(s) de(s) danger(s) :

- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H350 Peut provoquer le cancer en cas d'inhalation.

#### Conseil(s) de prudence :

##### Prévention :

- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P261 Éviter de respirer poussières.
- P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du

Identificateur du produit : Le Béton non Durci - Ver. 5

FDS No. : 023

Date de préparation : le 02 mars, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 01 de 08

visage.

Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

H350 Peut provoquer le cancer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### Autres dangers

La coupe et le meulage de bétons, de briques et de mortiers produiront de la poussière respirable.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Ciment, Portland	65997-15-1	10 - 30%	N/A	Ciment hydraulique
la silice (quartz)	14808-60-7	30 - 60%	SiO <sub>2</sub>	
silice (tridymite)	15468-32-3	varies	SiO <sub>2</sub>	
silice (cristobalite)	14464-46-1	varies	SiO <sub>2</sub>	
Dans Portland et mélangés ciments: silicate tricalcique	12168-85-3	varies	3CaO-Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	
Dans Portland et mélangés ciments: sulfate de calcium anhydre	7778-18-9	varies	CaSO <sub>4</sub> -2H <sub>2</sub> O	
Portland et ciments composés: l'acide silicique (H <sub>4</sub> SiO <sub>4</sub> ), sel de calcium (1: 2)	10034-77-2	varies	2CaO-SiO <sub>2</sub>	
Dans Portland et mélangés ciments: oxyde d'aluminium de fer de calcium	12068-35-8	varies	4CaO-Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	
Dans Portland et mélangés ciments: dialuminium tétraoxyde de calcium	79176-81-1	varies	3CaO-Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	

#### Notes

\*\*Cet ingrédient est un composant du mélange complexe.

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition peuvent être retenus en tant que secret commercial.

De la poussière respirable est créée lors de la coupe et du meulage du produit polymérisé qui produira de la poussière respirable.

Identificateur du produit : Le Béton non Durci - Ver. 5

FDS No. : 023

Date de préparation : le 02 mars, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 02 de 08

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire.

#### Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Ingestion

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique est nécessaire. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : may cause respiratory irritation. En cas de contact avec la peau : peut brûler la peau. Peut causer des cicatrices permanentes. Dans de rares cas, peut causer une réaction cutanée allergique. En cas de contact avec les yeux : peut causer une grave affection oculaire. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter. En cas d'ingestion : peut brûler les lèvres, la langue, la gorge et l'estomac.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Système respiratoire, peau, yeux.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Troubles respiratoires, troubles cutanés, troubles des yeux.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

### Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

### Précautions relatives à l'environnement

Identificateur du produit : Le Béton non Durci - Ver. 5

FDS No. : 023

Date de préparation : le 02 mars, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 03 de 08

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter de respirer ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : sec. Empêcher le produit d'entrer en contact avec l'eau et l'humidité. Empêcher l'eau de pluie et l'eau souterraine d'atteindre l'aire de stockage.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

Pas disponible.

### **Contrôles d'ingénierie appropriés**

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### **Mesures de protection individuelle**

#### **Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

#### **Protection de la peau**

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### **Protection des voies respiratoires**

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100.

## **SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Poudre gris. Dimension des particules: Pas disponible
<b>Odeur</b>	Sans odeur
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	Réagit avec l'eau pour former une solution alcaline.
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
<b>Plage d'ébullition</b>	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Ne brûle pas.
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet

Identificateur du produit : Le Béton non Durci - Ver. 5

FDS No. : 023

Date de préparation : le 02 mars, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 04 de 08

<b>Densité relative (eau = 1)</b>	1.9 - 2.4
<b>Solubilité</b>	Légèrement soluble (0.1-1 %) dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Solide
<b>Densité en vrac</b>	118.6 - 149.8 lb/ft3 (1900.0 - 2400.0 kg/m3)

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Congélation. Exposition prolongée à l'air. Production de poussières. Eau, teneur en eau ou humidité. Conditions acides (pH bas).

### Matériaux incompatibles

Dégage une chaleur excessive au contact de : acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).  
Non corrosif pour les métaux.

### Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire. si de la poussière est générée : inhalation.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
la silice (quartz)	Pas disponible	500 mg/kg (rat) (poussière)	Pas disponible

### CL50 (Inhalation)

Aucun renseignement trouvé.

### DL50 (Ingestion)

Aucun renseignement trouvé.

### DL50 (Cutané)

Aucun renseignement trouvé.

### Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains montre une irritation modérée à sévère.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains montre une irritation oculaire sévère.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Identificateur du produit : Le Béton non Durci - Ver. 5

FDS No. : 023

Date de préparation : le 02 mars, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 05 de 08

If dust is generated: peut causer irritation du nez et de la gorge.

#### **Absorption par la peau**

Can cause skin irritation.

#### **Ingestion**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Danger par aspiration**

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

À la suite d'un contact cutané : les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).  
If dust is generated: en cas d'inhalation : peut causer lésions pulmonaires.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

#### **Cancérogénicité**

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
la silice (quartz)	Groupe 1	A2	Cancérogène reconnu	Non listée

CIRC : Groupe 1 – Cancérogènes pour l'humain. (la silice (quartz)). (silice (tridymite)). (silice (cristobalite))

ACGIH® : A2 – Probablement cancérogène pour l'humain. (silice (tridymite)). (silice (cristobalite))

NTP : Reconnu cancérogène pour l'humain. (silice (cristobalite)). (la silice (quartz)). (silice (tridymite)).

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. NTP = National Toxicology Program.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non réputé comme un mutagène.

#### **Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

#### **Écotoxicité**

Can cause sharp increase in pH value in aquatic environments.

#### **Persistance et dégradation**

Ne se dégrade pas rapidement, selon les essais quantitatifs.

#### **Potentiel de bioaccumulation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

Identificateur du produit : Le Béton non Durci - Ver. 5

FDS No. : 023

Date de préparation : le 02 mars, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 06 de 08

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT 2015. Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012. N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U		Non réglementé		
IATA (transport aérien)		Non réglementé		
OMI (transport maritime)		Non réglementé		
TMD au Canada		Non réglementé		

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

### Canada

#### Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

#### LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Ne sont pas spécifiquement énumérés.

### États-Unis

#### Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

#### Autres listes réglementaires des É-U

Fédéral É-U

CERCLA :

Ce matériau ne contient aucun composant avec un CERCLA RQ.

SARA Title III - Section 302 :

Ce matériau ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ.

SARA 304: Notification de libération d'urgence

Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 304 EHS RQ.

SARA Title III - Section 311/312 :

Danger pour la santé aiguë Danger pour la santé chroniques

California Proposition 65 :

Identificateur du produit : Le Béton non Durci - Ver. 5

FDS No. : 023

Date de préparation : le 02 mars, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 07 de 08

Attention! Ce produit contient un produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

De la poussière respirable est créée lors de la coupe et du meulage du produit polymérisé qui produira de la poussière respirable.

Massachusetts Right To Know :

Les composants suivants sont répertoriés : ciment, portland, produits chimiques, gypse, calcaire

New Jersey Right To Know :

Les composants suivants sont répertoriés : ciment, portland, produits chimiques, gypse, calcaire

Pennsylvania Right To Know :

Les composants suivants sont répertoriés : ciment, portland, produits chimiques, gypse, calcaire.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

<b>FDS préparée par</b>	B.E.R.
<b>Numéro de téléphone</b>	(315) 782-3000
<b>Date de préparation</b>	le 02 mars, 2016
<b>Date de la plus récente version révisée</b>	le 30 juin, 2023
<b>Indicateurs de révision</b>	Révision 5 Mise à jour C.A.S. # ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES examiné et approuvé
<b>Signification des abréviations</b>	ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program
<b>Références</b>	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
<b>Avis</b>	REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.

Identificateur du produit : Le Béton non Durci - Ver. 5

FDS No. : 023

Date de préparation : le 02 mars, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 08 de 08